

MasterRoc[®] MS 610

Fumée de silice compactée (classe I); EN 13263-1

Domaines d'application

- Béton à haute résistance
- Béton exposé au gel, avec ou sans sel de dé verglaçage (classe d'exposition XF)
- Béton exposé à des produits chimiques (classe d'exposition XA) ou des sollicitations à l'usure
- Monobéton
- Sols industriels
- Béton pompé
- Béton autocompactant (SCC)
- Béton projeté

Action

- Réduction des phénomènes de ressauage (élimination des excédents d'eau)
- Amélioration de l'aptitude au pompage
- Amélioration de la cohésion interne
- Amélioration de la résistance finale pour une consistance équivalente
- Amélioration de l'étanchéité à l'eau pour une consistance équivalente
- Amélioration de la résistance au gel et au sel de dé verglaçage

Plage d'utilisation recommandée

4–8 % par rapport à la teneur en ciment

Définition du dosage nécessaire en fonction des caractéristiques désirées pour le béton ou le mortier et sur la base d'essais préliminaires. MasterRoc[®] MS 610 doit toujours s'utiliser en combinaison avec un plastifiant, un superplastifiant ou un superplastifiant/retardateur de prise.

Adjonction

L'efficacité du produit est optimale à condition de l'ajouter aux granulats simultanément au ciment (mélange sec). Éviter d'ajouter à un mélange mouillé. Pour garantir une efficacité optimale du produit, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide de 90–120 secondes en fonction du type de malaxeur.

Remarque

L'efficacité du produit est influencée par le dosage, la température, le type de ciment, la teneur en matières farineuses, la teneur en eau (rapport e/c), le mode de transport, etc.

Combinaisons possibles

Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants:

- MasterLife[®] IC 100 (produit de cure interne)
- MasterMatrix[®] SCC 2/SDC 100 (modificateur de viscosité)
- MasterRoc[®] HCA 10
(retardateur de prise ou régulateur de consistance)
- MasterSet[®] AC 401FROST (antigel)
- MasterSet[®] R 400LENT (retardateur de prise)
- Master X-Seed[®] 100/STE 54
(accélérateur de durcissement)
- Tous les types MasterCO₂re[®], MasterEase[®], MasterGlenium[®] et MasterRheobuild[®] (superplastifiants, retardateurs de prise/superplastifiants)

Manipulation

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Respecter les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

Premiers secours

Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.

Ecologie

Ne pas déverser dans la nappe phréatique, dans les eaux usées ou dans les égouts, même en petites quantités.



MasterRoc® MS 610

Fumée de silice compactée (classe I); EN 13263-1

Caractéristiques du produit	
Base chimique	poudre fine compactée à base de dioxyde de silicium amorphe
Homogénéité	poudre homogène
Couleur	gris à noir
Densité relative	$2.2 \pm 0.1 \text{ kg/dm}^3$
Valeur du pH	non applicable
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl^-)	< 0.3 % en masse
Teneur en alcalins (équivalent Na_2O)	$\leq 1.2\%$ en masse
Catégorie de pollution des eaux	nwg: substance ne présentant aucun danger pour l'eau
Logistique	
Durée de stockage	24 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de + 5 °C à + 30 °C à l'abri de l'humidité et des impuretés
Elimination	Code OMD: 10 02 08

No. Article	Conditionnement	Contenu	Disponibilité
50301281	En vrac ¹⁾		Sur demande

¹⁾ Commande minimale dès 15 000 kg

Remarque d'ordre juridique

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de Master Builders Solutions Suisse SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Holderbank. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.

